



POUR UN QUINQUENNAT DÉCISIF POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

Ecologie : comment aller plus loin tous ensemble ?

Compte-rendu de la conférence qui s'est tenue le 17 novembre 2021 à 20h au siège de LREM, 68 rue du Rocher.

Modération et animation : Jean-Charles Colas-Roy

Notes prises par Catherine Jagu.

1. Introduction par Jean-Charles Colas-Roy et Frédéric Mailhos sur l'organisation de la soirée

Jean-Charles Colas-Roy

Bienvenue, respect des gestes barrières, les ministres Barbara Pompili et Emmanuelle Wargon, Bérangère Abba sont excusées, retenues par d'autres engagements. Remerciements



Frédéric Mailhos

L'historique de TEEM et de la coalition TE

Cette soirée est consacrée à l'environnement et tous ses combats, le climat, la biodiversité, une meilleure qualité de vie.

Il y a 5 ans nous avons, avec quelques amis marcheuses et marcheurs, lancé le collectif Transition Ecologique En Marche. Notre conviction était que la cause de l'environnement devait figurer tout en haut des priorités du candidat Emmanuel Macron et d'un futur quinquennat à venir que ni les commentateurs ni les sondages n'anticipaient.

La réponse enthousiaste des nombreux marcheurs qui nous ont rejoints a confirmé que nous menions un combat utile, nécessaire, et surtout largement partagé.

La fusion avec le groupe des experts de l'environnement qui avaient écrit le programme du candidat a ensuite donné à notre collectif la capacité à être une force de proposition qui a depuis alimenté le mouvement, ses programmes électoraux et ses contributions au débat publique.

Nous avons aussi fourni un espace d'échange et de débat au sein du mouvement et au-delà, pour fédérer les « marcheurs écolos », n'évitant aucun débat piège, aucune question difficile comme la place du nucléaire ou des renouvelables ou la sortie du glyphosate ou la taxe carbone.

En 2018, Jean-Charles Colas-Roy a été nommé au poste de Référent Thématique National Environnement et a apporté à notre collectif un relais politique essentiel qui a permis de donner une nouvelle dimension à notre action.

En 2021, La République En Marche a lancé l'initiative « Causes et Coalitions » : l'environnement est la première des priorités de nos militants (1ère coalition).

Merci à tous les porteurs de causes de donner leur temps et leur énergie.

Nous avons la conviction que dans les campagnes électorales qui arrivent, l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité doivent plus que jamais être à la première place.

C'est l'objectif que nous nous donnons pour les mois à venir.



Stanislas Guerini

« Un parti progressiste est un parti écologiste ».

« Il faut construire une version progressiste pour changer de trajectoire et pour reprendre le contrôle. L'écologie sera centrale dans le débat des présidentielles. »

« Il faut à la fois apporter une vision et faire le travail sur le terrain en s'appuyant sur la technologie et la science. »

2. Intervention vidéo Pascal Canfin

L'articulation de l'action politique France vs Europe

L'Europe est engagée dans une séquence inédite : le Pacte Vert européen ou le Green Deal : plus de 50 réglementations vont être changées entre 2020 et 2022.

Cela change les règles du jeu en profondeur et la façon d'aborder l'action nationale sur ces sujets.

Quelle est la Valeur Ajoutée de l'action politique climatique nationale ?

- Faire en sorte que la France contribue positivement à cette ambition européenne dans tous les dossiers ;
- Réussir la négociation de la mise en œuvre de ces nouvelles règles du jeu sur les différents territoires et dans les différents secteurs.

Négocier les transitions pour que les nouvelles règles entraînent des changements sur le terrain suppose de créer les outils opérationnels pour le faire. Ce sont les contrats de transition écologique avec les territoires négativement impactés, les filières positivement impactées, pour gérer les aspects négatifs et optimiser les aspects positifs :

- Pour permettre à des salariés de passer d'une filière à l'autre, d'un territoire à l'autre.
- Pour permettre de débloquer tous les investissements nécessaires dans le cadre de partenariats publics - privés

On est assez peu outillés pour le faire à grande échelle : c'est l'enjeu majeur !

Il nous faut amener de la gouvernance, de la négociation, du dialogue au service d'une ambition qui n'est pas négociable.

3. Table ronde : « Ecologie : comment aller plus loin, tous ensemble ? »



Participants :

Gabriel ATTAL : secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement ;

Camille ETIENNE : activiste pour le Climat

Grégoire FRATY : citoyen engagé pour la Convention Citoyenne pour le Climat, fondateur de l'association "Les 150" ;

Caroline NEYRON : directrice générale du Mouvement IMPACT France ;

Gabriel Attal

Introduction

L'action politique est un remède à l'éco-anxiété. Il est encore possible d'agir.

Il faut avoir l'humilité d'admettre qu'on n'est pas encore dans l'objectif et la lucidité de voir la difficulté et la complexité des solutions : exemple des gilets jaunes, de la COP26. C'est très dur d'embarquer tout le monde.

Il faut donner du sens en expliquant vers quelle société on veut tendre. On ne peut pas dire aux jeunes qu'ils vivront moins bien.

Il ne faut pas rougir de ce qui a été fait depuis 2017 : arrêt des centrales à charbon, arrêts de plusieurs projets d'artificialisation (NDDL, Montagne d'Or, Europa City), x4 des immatriculations de véhicules électriques, loi AGEV.

Il reste du chemin. Nous ne voulons être ni les masochistes qui disent qu'il ne faut rien faire, ni les déclinistes qui nous condamnent à vivre moins bien qu'hier.

Table ronde :

Sujet de l'acceptabilité : comment embarquer les citoyens pour les sujets de transition écologique ?

Synthèse des interventions

Concernant les citoyens, il y a 2 conditions à remplir :

- Qu'ils soient **formés**, informés, sensibilisés pour qu'ils comprennent,
- Qu'ils soient **impliqués avec des règles claires** : donner la parole aux citoyens permet de faire bouger les lignes, de bousculer y compris le politique cf exemple loi climat et résilience. C'est sur ces règles claires d'implication qu'il y a encore du progrès à faire.

La **pédagogie** est une condition importante de l'acceptabilité :

Il faut réformer les programmes scolaires mais pas seulement. Il faut aussi réformer la formation des élus pour qu'ils comprennent et intègrent les conclusions du GIEC.

La 2ème condition à remplir c'est que la **transition soit juste** sur le plan social. Ce ne sont pas les plus démunis qui doivent la porter que ce soit en France (gilets jaunes) ou à l'international (Madagascar). Cf rapport Oxfam : « Les 10% les plus riches de la population mondiale sont responsables de 52% des émissions de CO2 cumulées ».

Concernant **les entreprises**, l'acceptabilité bouge car les consommateurs sont prêts à changer de marque et 75% des jeunes diplômés ne veulent pas travailler chez des « pollueurs ».

Le niveau d'engagement des entreprises augmente, mais avec lui le greenwashing aussi.

Il n'est pas suffisant de proposer aux entreprises de dire ce qu'elles font. Il faut **rendre obligatoire la mesure de l'empreinte carbone** scope1,2,3 pour toutes les entreprises.

En parallèle, il faut **rationaliser les labels** et en améliorer le niveau d'exigences (exemple bio vs HVE) pour permettre aux consommateurs de s'y retrouver.

Ce qui a été fait jusqu'à présent, c'est :

- Donner aux citoyens les outils pour agir : exemple consigne de tri

- Être dans une logique d'accompagnement et d'investissement plutôt que de sanction : exemple ma Prim'renov, aide au passage à l'agriculture bio
- Partager les efforts au niveau européen et international (exemple aide à l'Afrique du Sud pour l'arrêt du charbon, engagement -30% émissions méthane, lutte contre la déforestation).

Les changements de vie qui sont devant nous sont énormes : exemple arrêt des ventes de véhicules thermiques en 2035 (objectif européen).

Sujet sur les indicateurs : comment sortir par le haut du sujet croissance/décroissance du PIB ? modèle de prospérité : quels sont les indicateurs que l'on doit regarder ?

Synthèse des interventions

Concernant les entreprises, il faut **sortir des indicateurs financiers**. Concernant les Etats, **la croissance du PIB ne mesure plus une amélioration de la vie**.

Pourtant, on continue de mesurer la compétitivité d'une entreprise ou d'un Etat sur ces indicateurs.

Pour les entreprises, il est nécessaire d'avoir **un référentiel commun, des objectifs communs et plus de transparence**. L'exemple de l'index égalité F/H montre que c'est possible : une information obligatoire pour les entreprises de plus de 50 personnes et un système de sanctions progressives : si au bout de 3 ans, pas de transparence, pas d'engagement, un malus est appliqué.

Un **index impact** obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés est proposé.

Concernant les citoyens, une étude de carbone 4 montre que la somme de leurs écogestes permettrait seulement un gain de 25% des émissions de GES.

C'est pourquoi il est nécessaire de progresser aussi bien au niveau des Etats que des entreprises.

La **mesure des trajectoires de réduction d'émissions de GES** est importante : elle permet d'identifier si on est compatible ou non avec l'objectif de l'accord de Paris : limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C. C'est ce qui est ressorti de l'action en justice de l'Affaire du Siècle (nota : la décision de justice ne prenait pas en compte la loi climat et résilience, ni le plan de relance).

« Aujourd'hui, ce n'est clairement pas assez alors que des vies sont en jeu : il faut retrouver le bon niveau d'ambition. »

Un indicateur qui permettrait aux citoyens d'être prêts pourrait être **les limites planétaires**¹.

Il ne peut pas y avoir un indicateur unique qui permettrait de tout mesurer alors même qu'il faut changer notre modèle de croissance. Il faut continuer à suivre l'indicateur des emplois.

L'Etat veut donner l'exemple avec son plan d'investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et le changement de flottes de véhicules.

Par ailleurs, il est difficile de rattraper en 5 ans ce qui n'a pas été fait pendant plus de 20 ans : « Notre maison **brûle** et nous regardons ailleurs. » Cette phrase de **Jacques Chirac** date de 2002.²

¹ lié à la théorie du donuts de Kate Raworth : il y a plusieurs indicateurs.

² la création du GIEC remonte à 1988

Q & R

Influence des consommateurs, citoyens

Ils ont du pouvoir mais ce pouvoir a ses limites

- Les produits les plus vertueux sont souvent plus chers : bio, commerce équitable (exemple du caleçon « Le Slip Français » par rapport aux produits de grande distribution produits dans des pays à très faibles coûts salariaux).



-Les labels ne doivent pas être trompeurs : exemple Bio vs HVE.

Le citoyen a un pouvoir plus faible que le politique. Ce qui a été réalisé avec la crise sanitaire démontre cette puissance des politiques : c'est donc possible d'accélérer.

L'exemple de coca : c'est le 1er producteur de plastiques au monde. Faut-il interdire le coca ou faire confiance au consommateur pour arrêter d'en boire ? Il n'y a pas consensus.

La régulation de la publicité ou le score carbone sont des leviers car beaucoup de gens ne savent pas ce qui pollue.

Les externalités positives :

Une entreprise très engagée a la même fiscalité alors qu'elle porte les coûts de l'intérêt général en plus des autres. Comment la valoriser ?

La sobriété :

Il existe une économie de la sobriété basée sur ce dont on a besoin : exemple le déconditionné, le 2de main qui sont des aspects de l'économie circulaire.

La sobriété est un levier, une piste pour changer l'économie tout en gardant une certaine qualité de vie.



Politique/Taxe carbone :

La stratégie de parier sur les progrès technologiques en matière de compensation carbone aurait été bien il y a 50 ans.

Il est dommage que la France ait été la dernière à rejoindre l'accord qui met fin au financement des projets fossiles à partir de 2022.

Parfois, aller vite fait perdre du temps : la taxe carbone est un sujet qui panique les citoyens aujourd'hui.

Pourtant, on réussit à avancer : interdire une ligne d'avion aurait été impensable il y a 5 ans : c'est dans la loi climat et résilience.

Concernant les entreprises, c'est un problème de n'obliger personne à réduire son empreinte carbone (scopes 1,2,3). Des startups demandent à ce qu'on le rende obligatoire. Il faudrait **conditionner le soutien public à cette baisse de l'empreinte carbone** : par exemple le crédit d'impôt-recherche (cf exemple R&D subventionnée de L'Oréal).

4. Vidéo Bruno Le Maire

L'objectif de la France c'est d'arriver à la neutralité carbone en 2050.

Des mesures ont déjà été prises comme les soutiens aux usages décarbonés, aux ménages (ma prim'réno, conversion véhicule automobiles) et aux entreprises avec le financement des investissements de décarbonation.

Le choix stratégique confirmé dans le plan France 2030 est celui d'un mix énergétique avec une accélération du développement des énergies renouvelables et l'énergie nucléaire. Nous ne faisons pas le choix d'une énergie ou d'une autre. Nous faisons le choix de la décarbonation, de la réduction des émissions de CO2.

Ceci se fait dans une perspective européenne : Investissements sur le stockage de l'énergie, sur l'hydrogène vert) et internationale avec le soutien aux pays en développement.

5. Bilan de la Majorité et perspectives : Jean-Charles Colas-Roy

Energie :

Dans un contexte de baisse globale de la consommation d'énergie, on va vers une électrification des usages. L'objectif d'efficacité énergétique et de sobriété est ambitieux : -40%. Il ne faut pas le négliger.

L'augmentation des énergies renouvelables et du nucléaire doit répondre à cette électrification des usages restant. Sortir du nucléaire en 10 ans conduirait au blackout en 2040.

La question de **la gouvernance** a beaucoup évolué avec :

- La création du Haut Conseil pour le Climat (HCC) qui apporte une mesure scientifique et objective de l'action publique
- La convention citoyenne pour le climat qui a permis d'impliquer les citoyens dans le processus politique,
- La mise en place du conseil de défense écologique qui permet de sortir des démarches de silo,
- La création du budget vert certes encore imparfait mais qui est une première mondiale.

Biodiversité

C'est un sujet majeur. Parmi les actions, il faut citer la création d'un 11ème parc naturel pour les forêts et un 12ème en cours pour les zones humides ; le plan pollinisation, la création de l'OFB, le plan Haies.

Il nous faut aller beaucoup plus loin sur la qualité de l'eau, la ressource halieutique ou encore les effets cocktails des pollutions.

A noter qu'au niveau européen, la présidence française de l'union européenne sera décisive sur la déforestation importée et de nombreux autres sujets environnementaux.

Economie circulaire

La loi AGECE élargit le périmètre des filières à responsabilité élargie du producteur notamment aux déchets du bâtiment qui sont très importants. Il s'agit de passer d'une économie de la construction à une économie circulaire du bâtiment.

Quelques propositions :

- Décliner dans les régions le Haut Conseil pour le Climat pour avoir une mesure objective de l'action des régions et rapprocher les scientifiques des citoyens.
- Passer d'une écologie de la contrainte à une écologie du contrat : mettre en place des étapes intermédiaires de décarbonations avec les filières et s'y tenir. Cf exemple loi Hulot sur l'arrêt des forages et l'arrêt des centrales à charbon.
- Aller vers une écologie du concret : cf exemple éradication des chaudières au fioul.
- Passer à l'empreinte carbone (qui inclut les importations) puis à l'empreinte environnementale (qui inclut la biodiversité et les ressources).
- Pérenniser le plan d'investissements à 15 milliards par an pour la transition écologique

6. Conclusion : Philippe Zaouati, Audrey Zermaty, Jean-Charles Colas-Roy

L'Union fait le Climat est un collectif de citoyens qui souhaite que chaque candidat à la présidentielle place la transition écologique comme priorité du débat car le prochain quinquennat est décisif pour le climat et la biodiversité.

CE collectif a publié une tribune dans le Journal du Dimanche le 1er octobre 2021 et ont été rejoints par plusieurs centaines de signataires dont 40 parlementaires, personnalités et membres du gouvernement.



Ce collectif se veut force de propositions et souhaite fédérer tous ceux qui ont pris conscience de l'urgence à agir pour le climat et la biodiversité et qui sont convaincus que c'est ensemble que nous y arriverons.

La décennie 2020-2030 est décisive : il faut multiplier par 3 le rythme de baisse des émissions de GES.

Il y a consensus sur la nécessité d'accélérer.

Merci à tous les participants et à toutes les personnes qui ont aidée à l'organisation de cette réunion.

Prochain événement en préparation pour le 8 décembre prochain, dans le cadre de la journée mondiale du climat.

Contact : contact@lunionfaitleclimat.fr / jean-charles.colas-roy@assemblee-nationale.fr

Site internet : lunionfaitleclimat.fr